Le P'tit Echo Espartignacois

Juin 2021

HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi et Vendredi : de 9 h à 12 h 30
Mardi, mercredi, jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12 h

Pour nous joindre :

☎ 05 55 73 23 02 ou 09 75 67 08 73

Email : mairie.espartignac@wanadoo.fr

Site internet : www.espartignac.correze.net

Impression/édition : Mairie - 20 impasse des Instituteurs 19140 ESPARTIGNAC
Directeur de publication : Jean-Michel FAUGERAS, Maire

Editorial du maire

Chères Espartignacoises, chers Espartignacois, chers amis,

Comme promis, nous avons procédé à l'élaboration du second P'tit Echo Espartignacois de ce nouveau mandat.
Nous traversons une période difficile et cette pandémie de la Covid 19 nous a beaucoup perturbé et malgré cela nous n'avons pas trop souffert du confinement en vivant à la campagne.
J'espère que nos administrés jeunes ou plus âgés n'ont pas eu à supporter trop de désagrément pendant cette période anxiogène.

Les articles proposés dans cet éditorial sont développés plus loin par les élus du conseil municipal.

J'ai fait procéder au recensement des personnes de plus de 75 ans qui étaient éligibles au vaccin contre la covid19, nous en avions 79 à ce moment là dont 5 en maison de retraite.
Nous avons organisé les rendez-vous et le covoiturage pour une trentaine de personnes qui se sont inscrites pour les deux vaccins au centre de vaccination de Brive, Tulle et quelques-uns à Uzerche.

Nous sommes maintenant propriétaire du terrain du nouveau cimetière après trois rendez-vous avec Mme Leyrat pour négocier cet achat.
Malgré la pandémie, nous avons pu avancer sur les projets que nous avions prévus :
- Achat du terrain GOUMI le long du pourtour mitoyen de l'école y compris le petit bâtiment et la route pour accès des bus scolaires avec une entrée sécurisée pour les enfants devant ce bâtiment.
- Rénovation du logement au-dessus de l'école avec accès par un escalier extérieur indépendant de celle-ci.
- Achat d'un terrain au CHEYROU destiné à la construction d'une maison d'assistance maternelle MAM.
Nous envisagions l'achat du terrain de Mr et Mme BOUDINET face a l'école qui ne sont pas vendeurs pour l'instant !
Cette MAM permettra dans un premier temps de garder 8 enfants de trois mois jusqu'à la maternelle et cet endroit est idéalement placé pour les parents qui vont travailler vers Brive, Limoges ou Tulle.
Sur ce même terrain sera installé le futur cabinet médical dans un deuxième temps.
- Achat d'un terrain à la suite du parking de la salle communale sur propriété de Rémi BUCHERAUD pour la construction d'un atelier municipal pour notre cantonnier.
Ce sont des investissements nécessaires et pour 3 d'entre eux, ils seront financés par des aides diverses et surtout par les loyers qu'ils génèreront.
Les 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales qui seront organisées dans le respect des gestes barrières et la distanciation nécessaire.
Espartignac est une des communes où l'on vote massivement, alors n'hésitez pas à vous déplacer pour faire que la démocratie soit toujours respectée.
Le dernier sujet très important pour notre commune est le problème de l'eau. En effet, nous devons l'économiser au maximum pour conserver notre autonomie en régie communale.
Il est donc important de récupérer un maximum l'eau des toitures pour les jardins, les animaux, etc.
Nous avons des prix attractifs pour des cuves allant de 2 000 l a 7 000 l. (Si vous êtes intéressé pour un achat groupé, n'hésitez pas à contacter votre mairie.)
Nous nous réjouissons que le restaurant « Le Dolmen » rouvre ses portes le 9 juin 2021 et nous souhaitons qu'il retrouve sa place en rapport avec la bonne réputation qui est la sienne sur notre territoire.
Notre salon de coiffure « L Coiff » est également rouvert depuis le premier décembre et Laura ne ménage pas son temps pour satisfaire sa fidèle clientèle. Nous leur souhaitons plein de courage après ces épisodes difficiles.

Voila où nous en sommes sur les différents sujets qui animent notre commune et je vous invite à nous faire remonter les informations sur les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Bien à vous.

Jean-Michel FAUGERAS

DECES

L'équipe municipale a le regret de vous faire part du décès de Monsieur

Léon LEPASTOUREL en date du 15 Mars 2021.

Léon LEPASTOUREL a été un élu de notre commune de 1989 à 2001.

BLASON COMMUNAL

ESPARTIGNAC est encore une des rares communes de la Corrèze à ne pas avoir de blason. L'élaboration d'un blason est basée sur une science codifiée (l'héraldique). La commune d'ESPARTIGNAC a de ce fait opté pour la proposition d'un blason élaboré par une personne qui maîtrise la science héraldique. Nous avons donc le plaisir de vous présenter le blason qui a été retenu ainsi que l'explication héraldique de ce dernier

« D'azur, à une crosse d'or, émergeant d'une source d'argent, jaillissante, se mouvant de la pointe ; la crosse accosté à dextre d'une épée abaissée en bande, coupant un manteau, le tout d'argent, et au senestre d'un maillet mis en barre du même ; au chef ondé d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine « Spartinius », nom d'un propriétaire gallo-romain, suivi du suffixe « Ac » qui désigne le domaine agricole. Espartignac c'est le domaine agricole de Spartinius.

EXPLICATIONS :

Le chef et le lion léopardé reprennent une partie des armes de la famille de Comborn qui était seigneur d'Espartignac dès le Xe siècle. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le chef est ondé pour signaler que la partie haute de la commune, où se trouve Espartignac est séparée du reste de la commune par le Troh.

La crosse, à la pointe de laquelle jaillie une source, image la fontaine de Saint Martial, réputée guérir de la gale et des maladies de peau.

L'épée qui coupe le manteau est le symbole principal de Martin, le saint patron de la paroisse, la plus vieille du canton.

Le maillet représente le moulin Marteau édifié près du Troh ; ses marteaux battaient le chanvre pour en récupérer les fibres ligneuses afin de le tisser.

L'azur représente les nombreux cours d'eau communaux, mais aussi l'étendue de pervenches à l'emplacement de l'ancienne motte de Château-l'Abbaye du Xe siècle.

Les ornements sont une feuille de châtaignier. Elle représente aussi l'arboretum du Gauliat dont cet arbre a été honoré du titre d'arbre remarquable de France.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

ELECTIONS

Les **élections départementales et régionales vont se tenir les 20 et 27 juin 2021** prochains de 08 h 00 à 18 h 00.
Les deux bureaux de vote se tiendront dans la salle polyvalente, avec un sens unique de circulation afin d'éviter le croisement des électeurs.
Les mesures exigées à ce jour par la Préfecture sont :

- qu'il ne doit pas y avoir plus de trois personnes votantes en même temps dans chaque bureau,
- que les gestes barrière seront de rigueur, avec port du masque et distanciation.

Des masques et du gel hydroalcoolique seront à disposition des électeurs à l'entrée de la salle de vote.

CEREMONIES

Conformément aux demandes de la préfecture, et en raison de la pandémie COVID 19, toutes les commémorations sur la commune se sont déroulées en comité restreint pour cette fin d'année 2020 et début d'année 2021.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZERCHE

Dans le cadre de la politique de l'eau potable et pour répondre à l'engagement d'une démarche de partenariat entre le Département de la Corrèze, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Fédération départementale des collectivités de l'eau de la Corrèze, la communauté de communes du Pays d'Uzerche (COM-COM) assure le rôle de coordinateur concernant un diagnostic des installations de production et distribution d'eau potable avec l'établissement d'un schéma directeur par commune assuré par une société indépendante. Il a été signé une convention de groupement entre la « COM COM » et cette société pour assurer la réalisation des études préalables (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et schéma directeur).

SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES CLUBS

Suite aux demandes de divers clubs afin de palier à l'interdiction de sport en salle, la commune a décidé de signer plusieurs conventions avec ces derniers pour leur permettre d'utiliser le CITY STADE. Il est bien entendu que ces conventions n'empiéteront en aucun cas sur le temps scolaire pour que nos écoliers restent prioritaires.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS

Nous vous rappelons que le concours des maisons fleuries et des jardins potagers est organisé pour le printemps 2021. Ce concours s'effectuera en trois parties :

1ère : Les maisons
2 ème : Les parterres
3 ème : Les jardins potagers

Merci de contacter pour les inscriptions la mairie au 05 55 73 23 02 ou Alain TRASSOUDAINE.

Après passage des juges, le verdict sera connu fin d'été 2021.

Travaux

Relais de téléphonie ORANGE

Un relais de téléphonie mobile ouvert par l'opérateur « Orange » a été mis en service le 25 janvier 2021.
Orange a inauguré officiellement cette installation en présence d'élus de la commune.
Celle-ci va permettre désormais à l'ensemble du bourg de la commune de bénéficier d'une couverture mobile 4G optimale. Bon nombre d'habitants du bourg ont dû, de ce fait, se rendre compte du changement apporté.

Réseau fibre

Suite au programme lancé par le Conseil Général de la Corrèze « 100 % FIBRE 2021 » les opérations de mise en place du réseau par la société SCOPELEC sont maintenant terminées.
Le réseau fibre sur la commune est ouvert aux opérateurs depuis le 22 mai 2021. Il vous appartient de prendre contact avec l'opérateur que vous aurez choisi pour faire réaliser votre branchement.
Nous vous rappelons que les branchements sont arrêtés au maximum à 150 mètres des habitations, et que le raccordement du poteau à l'habitation est à réaliser par l'opérateur choisi. Il ne faut pas hésiter à faire jouer la concurrence, et nous attirons votre attention concernant le démarchage téléphonique car des abus nous ont été signalés.
AUCUN OPERATEUR NE PEUT EXGIGER D'ETRE CHOISI EN PRIORITE. Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler tout abus.

Cimetière

Après une négociation amiable, pas facile pour autant, afin d'acquérir la parcelle jouxtant le cimetière, la commune est officiellement propriétaire de cette dernière.
L'acte de vente étant signé chez le Notaire, l'agrandissement de ce dernier pourra être lancé et donner à notre commune plusieurs années de tranquillité.
La parcelle a été divisée en deux et la commune n'aménagera dans un premier temps que la partie située au bord de la route des Renardières.
Nous vous rappelons que la municipalité envisage de lancer une procédure de reprise des concessions qui sont à l'abandon. Merci de prendre contact avec la mairie pour les personnes concernées.

Goudronnage de la route de la Salesse

Initialement prévu au printemps, le goudronnage de la route de la Salesse est imminent et comme nous l'avions précisé aux riverains, pour réaliser la mise en état de cette route, un élagage préalable était indispensable. Ces travaux ont été effectués cet hiver (élagage ou coupe rase).
Nous avons profité de cette opportunité pour réaliser aussi un élagage sur le POC et la coupe de tous les acacias (murs et devenus dangereux).
Tous les ans, nous devions intervenir pour en dégager plusieurs, parfois en prenant beaucoup de risques. Cela nous a permis de réaliser une petite vente de bois plutôt que de payer quelqu'un pour déblayer.
Suite à cela, nous nous sommes engagés à nettoyer la voie du POC deux fois de suite : une fois à l'abattage et une fois au débardage. Ce travail a été réalisé par Cyril et vos élus.

Entretien des trottoirs

Même si nous ne sommes pas en ville, il est rappelé aux habitants du bourg qu'il convient d'entretenir les trottoirs devant leur habitation, que ceux-ci soient propriétaires ou locataires.

Nouvel aménagement à l'entrée du viaduc des Carderies

Après négociation avec le Syndicat de l'eau Puy des Fourches-Vézère, une reprise de goudron est en cours entre la RD 142 et le viaduc.
Les plots en béton seront enlevés et un nouvel aménagement de rétrécissement et de signalisation sera réalisé à l'entrée du viaduc par le Syndicat du Puy des Fourches-Vézère.

Réparation des trous créés suite au passage de la conduite d'eau sur la voie du POC

De nombreux trous se sont créés sur le POC suite au passage de la conduite d'eau du Syndicat du Puy des Fourches-Vézère, à un terrassement et un rebouchage inadéquat. Après négociation, le syndicat a pris en charge les frais concernant la matière première (42 T de graviers) et vos élus avec Cyril se sont chargés du transport et du rebouchage.

Elagage

L'élagage est maintenant terminé sur la commune et la municipalité remercie non seulement l'entreprise DUPUY GEOFFRAY pour son intervention rapide mais également tous les habitants qui ont joué le jeu. Nous tenons à rappeler à chacun que l'élagage doit être effectué tous les ans pour un bon fonctionnement de notre réseau fibre et l'état de nos routes.
Il est toujours plus rapide de couper un petit peu régulièrement que tous les cinq ou dix ans.

On ne peut que regretter que certaines personnes refusent de payer leur facture d'élagage malgré le fait qu'ils aient bien commandé les travaux.

Construction du columbarium

La construction du columbarium (dérivé du latin *columba*, « niche de pigeon » monuments cinéraires hérités de la Rome antique) est maintenant terminée depuis courant mars. Les niches sont disponibles à la vente et certaines sont déjà réservées. Toutes les personnes intéressées peuvent donc contacter la mairie.
Il existe aussi un jardin du souvenir et une stèle pour graver le nom des défunts pour les personnes qui le désirent. L'aménagement paysager a été effectué en suivant par Cyril et les élus.

TARIF

Case pour 4 urnes : 400 €
pour une concession trentenaire renouvelable.

Aménagements d'espaces sécurisés pour les poubelles collectives de tri sélectif

Comme vous l'avez sans doute remarqué, plusieurs poubelles jaunes (collectives) étaient souvent renversées par le vent et se retrouvaient parfois même sur la chaussée.

Nous avons décidé de créer des espaces sécurisés pour celles-ci.
Cet aménagement n'étant pas pris en charge par le Sirtom, il a été réalisé par Cyril et vos élus.

Toilettes publiques

Les toilettes, situées au bourg à côté de la salle polyvalente étant devenues obsolètes et nécessitant une rénovation, nous avons profité de celle-ci pour effectuer les modifications nécessaires afin de les mettre aux normes handicapées.

Vos élus ont décidé d'effectuer ces travaux en régie (démolition, réfection, alimentation en eau, toiture, dalle béton, carrelage, isolation etc.).

Cette rénovation était nécessaire vu le nombre de marcheurs et de randonneurs qui passent par la commune et à l'ouverture du circuit de géocaching dont le départ se fait devant le restaurant.

Déplacement de l'abribus

Comme il avait été décidé en conseil municipal et suite à l'avis favorable de la Région et du Département, nous avons déplacé l'abribus du bourg (situé à côté des conteneurs tris sélectifs).

En effet, cet emplacement était devenu inopportun (le car scolaire ne passant plus à cet endroit).

La création de la nouvelle dalle béton est située sur le parking face au restaurant, là où le car scolaire stationne.

Cette dernière étant à la charge de la commune ce travail a été réalisé par Cyril et vos élus.

Remerciements concernant les travaux exécutés

L'ensemble du conseil municipal remercie chaleureusement Alain REYROLLE (figure bien connue des Espartignacois) pour ses nombreux coups de mains ponctuels pour les différents travaux.

Curage de la lagune

Il y a des années que ce curage est envisagé. Nous ne pouvons plus reculer, la première lagune étant pleine. Le curage devait se faire à l'automne et devait coûter au environ de 25 000.00 € HT. Ce montant devrait être maintenant insuffisant car en raison de la COVID 19, un traitement complémentaire des boues sera nécessaire. Cela nous a amené à augmenter légèrement la taxe d'assainissement, mais malgré cela, le budget assainissement sera toujours largement déficitaire.

Problème lingettes

Malgré un rappel pour les habitants du bourg, nous avons toujours beaucoup de lingettes qui arrivent à la lagune du bourg.
Nous allons donc être dans l'obligation de procéder à un contrôle sur les tampons (branchements habitations) pour déceler les utilisateurs indélicats. Nous vous rappelons que les LINGETTES NE SE DEGRADENT PAS et elles bouchent les grilles à l'arrivée de la lagune.
Nous ne pouvons que constater que nous n'avons pas ce problème sur Ceyrat et remercions ces habitants de ce civisme.

PROJETS

Logement au-dessus de l'école

Nous étudions actuellement la possibilité de réaménager le logement se trouvant au-dessus de l'école afin de pouvoir le mettre en location et ainsi accueillir de nouveaux Espartignacois (ou Espartignacoises) sur notre commune.

Installation d'une MAM

La commune a fait l'objet d'une demande concernant l'installation d'une MAM « Maison d'assistantes maternelles».

L'équipe communale, intéressée par ce projet, étudie donc toutes les possibilités qui lui sont offertes afin de pouvoir permettre l'installation de celle-ci sur la commune, tout en préservant au mieux les intérêts de la commune.

ECOLE MARGUERITE NOILLETAS

Année scolaire 2020-2021

La fin de l'année scolaire approche pour les 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2) de l'école de Ceyrat !

Une année en partie masquée et ponctuée de périodes d'enseignement à distance mais tout de même riche en évènements et découvertes en tous genres !

En effet, dès le début de l'année les élèves ont réalisé des séances de natation au Centre Aqua-récréatif à Tulle. Ces dernières ont été stoppées au moment du confinement du mois de novembre.

Ils ont également participé à une randonnée à Saint Pardoux l'Ortigier organisée par l'USEP.

Puis à partir du mois de décembre, la classe étant inscrite au Parlement des Enfants, ils se sont lancés dans la rédaction d'un projet de loi sur « Une alimentation durable et équilibrée ». Le député de notre circonscription M. JERRETIE Christophe est venu rencontrer les élèves pour leur présenter sa fonction et leur donner quelques conseils pour rédiger leur loi. Malheureusement cette dernière n'a pas été retenue au niveau national mais cela aura été un travail très enrichissant pour nos députés en herbe !

Durant les mois d'hiver, ils sont restés au chaud et ont apprécié la venue d'Isabelle Besse et son intervention sur le thème du corps humain.

Le mois de mars fut sportif ! Ils ont bénéficié de trois séances de handball animées par un éducateur sportif. Ils ont également participé à un cycle Vélo grâce à l'aide de deux parents d'élèves : M. Précigout et M. Roy.

Ils ont, comme chaque année, donné leur voix à leur livre préféré lors du vote des Incorruptibles.

Début juin, les élèves ont découvert le site de la motte castrale et de « château la Blanche » avec le Centre d'Archéologie Paysage d'Uzerche. (photo ci-dessous)
Ils créeront ensuite des petites maquettes du lieu.

L'année scolaire se clôturera par une sortie au barrage du Saillant.

Laure TOURNADRE

Nous rappelons à toutes les personnes concernées que les inscriptions scolaires sont ouvertes pour l'année 2021/2022.

Un nouveau parcours Tèrra Aventura va passer par Espartignac

Pour les personnes qui ne connaissent pas encore les applications de géocaching, traduisez: «Chasse aux trésors avec la géolocalisation de votre téléphone portable».

TERRA AVENTURA est gérée par la Région Nouvelle -Aquitaine, le Département et nos Offices de Tourisme. C'est un immense terrain de jeu à découvrir à tout âge, seul, entre amis et surtout en famille.

Créé il y a déjà 10 ans en Limousin, il s'étend maintenant sur la nouvelle grande région et c'est plus de 500 parcours ouverts 365 jours par an.

L'application Smartphone 100 % gratuite est à télécharger avec App Store ou Google Play. Les utilisateurs sont de plus en plus nombreux chaque année. On compte environ 140 000 téléchargements de l'application.

Une solution géniale pour donner envie de visiter, découvrir notre si beau patrimoine, la flore, la faune et notre histoire, tout en faisant quelques efforts physiques. Tout cela en prenant le temps de résoudre des petites énigmes au passage.

Et bien ESPARTIGNAC a l'honneur d'avoir été sélectionnée par TERRA AVENTURA pour recevoir sur notre jolie commune un nouveau parcours et il sera en service à partir du 26 juin prochain.

Cette chasse aux trésors sera innovante par sa technique qui doit rester secrète jusqu'à son jour d'inauguration pour un effet de surprise. Mais nous pouvons vous donner la primeur des thèmes de cette aventure qui seront, entre autres: l'artisanat industriel des berges de la Vézère au temps jadis, ainsi que la vie autour de notre petit train, l'ancienne voie du POC et le petit patrimoine. Mais ne le dites à personne !

Le départ de ce parcours se fera devant le restaurant « le Dolmen». Des cartes sont à votre disposition en Mairie et à l'Office de Tourisme.

Ce genre d'animation permanente fera venir à coup sûr beaucoup de monde, surtout durant les fins de semaines et aux beaux jours et permettra de mettre en lumière notre beau petit village évidemment et Uzerche.

Le trésor, lui, est déjà bien caché, quelque part sur notre commune…

Belle balade en perspective !

Jean-François ALLANIC

et l'Office de Tourisme *Terres de Corrèze*

Plus de renseignements sur le site : www.terra-aventura.fr

VACCINATIONS

Le 27 mars et le 24 avril, trente de nos ainés de plus de 75 ans ont répondu présents à la proposition de M. le Maire pour aller faire faire le vaccin anti COVID 19 au centre de vaccination de Brive.

C'est, accompagnés de plusieurs de nos élus, qu'ils ont été véhiculés jusqu'à Brive.

Une à deux personnes par véhicule et un minicar avec un siège sur deux occupé pour respecter ainsi les préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

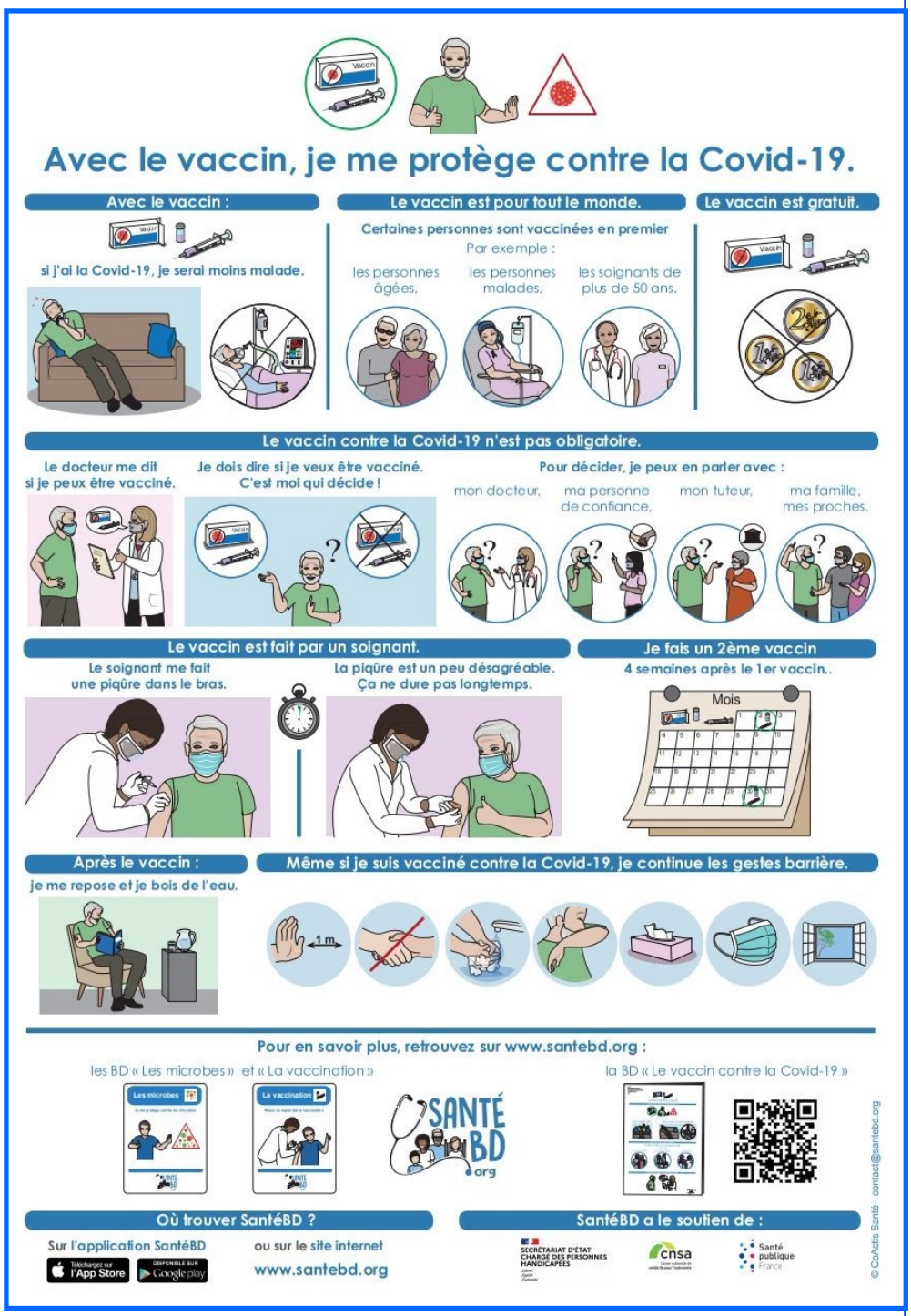

<u>Pour rappel :</u>

Pour ceux qui souhaitent se faire vacciner et qui n'ont pas encore pu le faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

☛ **<u>Les centres de vaccination</u>**

<u>Pour Uzerche</u> : 57 avenue du Stade. <u>Horaires</u> : 10 h-12 h / 13 h—16 h les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis

Vaccination avec Pfizer ou Moderna. (2 doses à 4 à 6 semaines d'intervalle.)

<u>Rendez-vous</u> : Tél 0800 19 00 19 ou sur les plateformes en ligne Doctolib, Keldoc, Maiia, Santé-fr

Pour les habitants rencontrant des difficultés, la Mairie reste à votre disposition pour obtenir un rendez-vous.

☛ **<u>Les médecins et pharmaciens</u>** ou **<u>les infirmières à domicile</u>**

Vaccination avec Astrazeneca (2 à 3 doses) à 12 semaines d'intervalle, Jansen (1 dose)

Sandrine FROMENTOUX

Infos pratiques et diverses

Association Loisirs et Culture ☎ 06 72 12 47 33 Email : jmf-loisirsculture-espart@orange.fr

Arboretum Al Gaulhia , Association l 'Arbre et l'Eau Mme Paulette CHATEMICHE ….. ☎ 05 55 73 21 53

Gendarmerie ☎ : 17 OU 05 55 73 10 09 Pompiers (URGENCES) ☎ : 18 ou 112 SAMU ☎ : 15

INFIRMIERE LIBERALE Sandrine FROMENTOUX Le Puy la Bleynie ☎ 06 27 48 09 31

COMMERCANTS, ARTISANS ET MICRO ENTREPRISES D'ESPARTIGNAC

Restaurant « Le Dolmen » -Le Bourg ……..…….. ☎ 0555988359
Salon de coiffure L' Coiff »- Le Bourg ……..…….. ☎ 05.55.73.72.80
Agricentre DUMAS- Rond-point des Balladours…..... ☎ 05.55.98.81.00
Volailles fermières : Mme BEEL- Le Bois Lafage ……... ☎ 06 87 44 63 86
Vins « Chant d'Ardoise » Mme VERGNE La Borie ..…. ☎ 06.48.39.11.24
Menuiseries Charpente CAYROU- Al Gaulhia ……..... ☎ 05.55.73.21.85
Couverture SOCCOREZ - Le Cheyrou……..... ☎ 05.55.73.19.19
La Ferme de Germain - Le Puy la Bleynie ……..... ☎ 06 29430760
élevage de canards gras, vente de produits à la Ferme - marché d'Uzerche le samedi
Le Relais de la Châtaigne, Pascal LAMICHE et Noémie OUVRARD - Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC. ☎ 06.83.26.82.93
Site : www.relaisdelachataigne.com

COMMERCANTS AMBULANTS

Boulangerie VALADE - Uzerche... ☎ 05.55.73.14.37
Boucherie LAGE - Uzerche ……..... ☎ 05.55.73.10.39
Fromagerie PERON - St-Ybard …. ☎ .05.55.73.07.48 ou 06 51 90 47 54

Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Place de la Libération 19140 UZERCHE….. ☎ **: 05 55 73 26 53** Courriel : communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr

Déchetterie La Gane Lachaud UZERCHE ☎ **05 55 98 82 93**
Horaires d'ouverture: Lundi au samedi : 8 h 30-12 h / 13h30 - 17 h

Maison de l'enfance du Pays d'Uzerche Les Buges **Multi-accueil … ☎ 05 55 98 12 55 -**Courriel : ccpu.ram@orange.fr
Relais Accueil Petite Enfance……..... ☎ 05 55 97 15 96
Centre de loisirs……..... ☎ 05 55 97 13 41 - Courriel : ccpu.alsh@orange.fr
Permanence hors vacances scolaires : lundi 9h-11h30 et 14h-16h30, mardi 9h15-11h30 et 13h45-16h30, jeudi 9h15-11h30 et 14h-16h30, vendredi 9h15-11h30

Centre Médico-social, Maison du Département - La Borie Blanche UZERCHE

Secrétariat : 8h30-12h30 et 13h30-17h30……. ☎ **: 05 55 73 00 14** Assistante sociale : Mme CHAUMEIL
Permanences : Uzerche : jeudi 9h-12h Vigeois : mardi 9h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale

Chers habitants,

Le CCAS a été dans l'obligation d'annuler le repas des anciens fin 2020 suite à la pandémie COVID 19.

Des paniers garnis ont été élaborés pour tous les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans.

Des produits locaux ont été largement privilégiés et appréciés des personnes concernées.

Les retours effectués par les destinataires des paniers ont été largement positifs.

Remerciements chaleureux à toutes les petites mains ayant participé à l'élaboration de ces paniers, ainsi qu'à l'ensemble des membres du CCAS.